

Le régime horaire en France de 1891 à nos jours

<u>Années</u>	<u>Périodes</u>	<u>Heure légale</u>	<u>Années</u>	<u>Périodes</u>	<u>Heure légale</u>	
1916	14-06 à 23h au 02-10 à 0h	TU + 1h	<u>Périodes</u> <u>Heure légale</u> Du 15-03-1891 au 11-03-1911 + 0h 09mn 21s Du 11-03-1911 à 0h au 16-09-1945 à 1h +0 h Depuis le 16-09-1945 à 1h jusqu'en 1976 +1h			
1917	24-03 « au 08-10 «	« + 1h	1976	28-03 à 1h au 26-09 à 1h	TU + 2h	
1918	09-03 « au 07-10 «	« + 1h	1977	03-04 à 2h au 25-09 à 3h	« + 2h	
Avant 1918, l'Alsace et la Lorraine étaient régies par le régime horaire d'Allemagne			1978	02-04 « au 01-10 «	« + 2h	
1919	01-03 « au 06-10 «	TU + 1h	1979	01-04 « au 30-09 «	« + 2h	
1920	14-02 « au 24-10 «	« + 1h	1980	06-04 « au 28-09 «	« + 2h	
1921	14-03 « au 26-10 «	« + 1h	1981	29-03 « au 27-09 «	« + 2h	
1922	25-03 « au 08-10 «	« + 1h	1982	28-03 « au 26-09 «	« + 2h	
1923	26-05 « au 07-10 «	« + 1h	1983	27-03 « au 25-09 «	« + 2h	
1924	29-03 « au 05-10 «	« + 1h	1984	25-03 « au 30-09 «	« + 2h	
1925	04-04 « au 04-10 «	« + 1h	1985	31-03 « au 29-09 «	« + 2h	
1926	17-04 « au 03-10 «	« + 1h	1986	30-03 « au 28-09 «	« + 2h	
1927	09-04 « au 02-10 «	« + 1h	1987	29-03 « au 27-09 «	« + 2h	
1928	14-04 « au 07-10 «	« + 1h	1988	27-03 « au 25-09 «	« + 2h	
1929	20-04 « au 06-10 «	« + 1h	1989	26-03 « au 24-09 «	« + 2h	
1930	12-04 « au 05-10 «	« + 1h	1990	25-03 « au 30-09 «	« + 2h	
1931	18-04 « au 04-10 «	« + 1h	1991	31-03 « au 29-09 «	« + 2h	
1932	02-04 « au 02-10 «	« + 1h	1992	29-03 « au 27-09 «	« + 2h	
1933	25-03 « au 08-10 «	« + 1h	1993	28-03 « au 26-09 «	« + 2h	
1934	07-04 « au 07-10 «	« + 1h	1994	27-03 « au 25-09 «	« + 2h	
1935	30-03 « au 06-10 «	« + 1h	1995	26-03 « au 24-09 «	« + 2h	
1936	18-04 « au 04-10 «	« + 1h	Depuis 1996 le changement d'heure se fait le dernier dimanche de mars (été) et le dernier dimanche d'octobre (hiver)			
1937	03-04 « au 03-10 «	« + 1h	1996	31-03 « au 27-10 «	« + 2h	
1938	26-03 « au 02-10 «	« + 1h	1997	30-03 « au 26-10 «	« + 2h	
1939	15-04 « au 19-11 «	« + 1h	1998	29-03 « au 25-10 «	« + 2h	
1940}	voir tableau ci-dessous		1999	28-03 « au 31-10 «	« + 2h	
1945}	« « «		2000	26-03 « au 29-10 «	« + 2h	
Depuis le 16-09-45 à 1h pour toutes les naissances d'été et d'hiver. + 1h jusqu'en 1976			2001	25-03 « au 28-10 «	« + 2h	
Pendant l'occupation allemande			2002	31-03 « au 27-10 «	« + 2h	
<u>Zones</u>	<u>Années</u>	<u>Périodes</u>	<u>Heure légale</u>	2003	30-03 « au 27-10 «	« + 2h
Paris	1940	25-02-40 à 2h au 14-06-40 à 22h	+ 1h	2004	28-03 « au 31-10 «	« + 2h
Bordeaux	1940	25-02-40 à 2h au 01-07-40 à 2h	+ 1h	2005	27-03 « au 30-10 «	« + 2h
Zone Occupée	1940-1942	1940 au 02-11-42 à 1h	+ 2h	2006	26-03 « au 29-10 «	« + 2h
Zone libre	1940-1941	25-02-40 à 2h au 04-05-41 à 23h	+1h	2007	25-03 « au 28-10 «	« + 2h
	1941 (été)	04-05-41 à 23h au 05-10-41 à 22h	+ 2h	2008	30-03 « au 26-10 «	« + 2h
	1941-1942	05-10-41 à 22h au 08-03-42 à 23h	+ 1h	2009	29-03 « au 25-10 «	« + 2h
	1942 (été)	08-03-42 à 23h au 02-11-42 à 1h	+ 2h	2010	28-03 « au 31-10 «	« + 2h
Zone libre et occupée	1942-1943 (hiver)	02-11-42 à 1h au 29-03-43 à 1h	+ 1h	2011	27-03 « au 30-10 «	« + 2h
	1943(été)	29-03-43 à 1h au 04-10-43 à 1h	+ 2h	2012	25-03 « au 28-10 «	« + 2h
	1943-1944 (hiver)	04-10-43 à 1h au 03-04-44 à 1h	+ 1h	2013	31-03 « au 27-10 «	« + 2h
	1944 (été)	03-04-44 à 1h au 07-10-44 à 23h	+ 2h	2014	30-03 « au 26-10 «	« + 2h
	1944-1945 (hiver)	07-10-44 à 23h au 02-04-45 à 1h	+ 1h			
	1945(été)	02-04-45 à 1h au 16-09-45 à 1h	+ 2h			

Le régime horaire en France de 1891 à nos jours

Paris	1940	25-02-40 à 2h au 14-06-40 à 22h	+ 1h
Bordeaux	1940	25-02-40 à 2h au 01-07-40 à 2h	+ 1h
Zone Occupée	1940-1942	1940 au 02-11-42 à 1h	+ 2h
	1940-1941	25-02-40 à 2h au 04-05-41 à 23h	+1h
	1941 (été)	04-05-41 à 23h au 05-10-41 à 22h	+ 2h
Zone libre	1941-1942	05-10-41 à 22h au 08-03-42 à 23h	+ 1h
	1942 (été)	08-03-42 à 23h au 02-11-42 à 1h	+ 2h
	1942-1943 (hiver)	02-11-42 à 1h au 29-03-43 à 1h	+ 1h
	1943(été)	29-03-43 à 1h au 04-10-43 à 1h	+ 2h
Zone libre et occupée	1943-1944 (hiver)	04-10-43 à 1h au 03-04-44 à 1h	+ 1h
	1944 (été)	03-04-44 à 1h au 07-10-44 à 23h	+ 2h
	1944-1945 (hiver)	07-10-44 à 23h au 02-04-45 à 1h	+ 1h
	1945(été)	02-04-45 à 1h au 16-09-45 à 1h	+ 2h

Pendant l'occupation allemande

Zones	Années	Périodes	Heure légale
-------	--------	----------	-----------------

Le régime horaire en France de 1891 à nos jours

Paris	1940	25-02-40 à 2h au 14-06-40 à 22h	+ 1h
Bordeaux	1940	25-02-40 à 2h au 01-07-40 à 2h	+ 1h
Zone Occupée	1940-1942	1940 au 02-11-42 à 1h	+ 2h
	1940-1941	25-02-40 à 2h au 04-05-41 à 23h	+1h
	1941 (été)	04-05-41 à 23h au 05-10-41 à 22h	+ 2h
Zone libre	1941-1942	05-10-41 à 22h au 08-03-42 à 23h	+ 1h
	1942 (été)	08-03-42 à 23h au 02-11-42 à 1h	+ 2h
	1942-1943 (hiver)	02-11-42 à 1h au 29-03-43 à 1h	+ 1h
	1943(été)	29-03-43 à 1h au 04-10-43 à 1h	+ 2h
Zone libre et occupée	1943-1944 (hiver)	04-10-43 à 1h au 03-04-44 à 1h	+ 1h
	1944 (été)	03-04-44 à 1h au 07-10-44 à 23h	+ 2h
	1944-1945 (hiver)	07-10-44 à 23h au 02-04-45 à 1h	+ 1h
	1945(été)	02-04-45 à 1h au 16-09-45 à 1h	+ 2h

Périodes

Du 15-03-1891 au 11-03-1911
 Du 11-03-1911 à 0h au 16-09-1945 à 1h
 Depuis le 16-09-1945 à 1h

Heure légale

+ 0h 09mn 21s
 +0 h
 + 1h